

Jardinez et fleurissez pendant le confinement !

Concours festival floral - 30^{ème} édition -



Bulletin de participation

Les inscriptions à la 30^{ème} édition du « Festival Floral Comines Europe » sont ouvertes. Si vous avez l'âme d'un jardinier, pourquoi ne pas participer à ce concours entièrement gratuit ?

Vous pouvez concourir dans 5 catégories : "fermes et fermettes", "villas", "jardins fleuris" "façades, terrasses, balcons, fenêtres" ou encore "potagers". Vous avez jusqu'au 26 juin 2020 pour vous inscrire auprès des Hôtels de Ville de Comines France ou de Comines-Warneton. **Vous recevrez alors la visite du jury qui appréciera la qualité, la diversité ainsi que la richesse des couleurs de votre fleurissement.**

Renseignements :

> Hôtel de ville de Comines France - 03 20 14 58 58 - nbelazar@ville-comines.fr

> Hôtel de ville de Comines-Warneton - 056 56 10 29

valerie.dutilly@villedecomines-warneton.be / cassandra.vanhove@villedecomines-warneton.be

Règlement

Date limite d'inscription :
Vendredi 26 juin 2020

Remise des prix :
Samedi 26 septembre 2020, 16h – Auditorium Jean-Micault – Salle Lys Arena à Comines (France)

Article 1 :

La 30^{ème} édition du Festival Floral « Comines Europe » Concours 2020 est organisée en vue de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement et du fleurissement de « Comines Europe » au moyen de fleurs et de plantes. Ce concours, réservé aux particuliers, est ouvert à toutes les personnes domiciliées dans l'entité de « Comines Europe » à l'exception des fleuristes et des membres du jury.

Article 2 :

Chaque candidat ne pourra concourir que dans l'une des 5 catégories suivantes :

- 1 - Fermes, fermettes (il sera tenu compte de l'ensemble du jardin)
 - 2 - Jardins fleuris (uniquement les jardins fleuris vus de la rue, devant ou sur le côté de la maison)
 - 3 - Façades, terrasses, balcons, fenêtres (uniquement en façade)
 - 4 - Villas et maisons avec jardin avant et arrière (il sera tenu compte de l'ensemble du jardin)
 - 5 - Potagers
- Un lauréat sera désigné dans chaque catégorie.

Article 3 :

Les bulletins de participation peuvent être téléchargés sur le site internet de Comines France ou Comines-Warneton. Les personnes n'ayant pas la possibilité de télécharger le bulletin peuvent demander un envoi postal. Ils sont à retourner par email ou à déposer dans les boîtes à lettres de l'Hôtel de ville avant le 26 juin 2020.

Article 4 :

Le jury, composé d'élus, de personnalités et de professionnels du fleurissement, est présidé par le Maire ou

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Comines France et l'Hôtel de ville de Comines-Warneton. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service respectif.

son représentant et par le Bourgmestre ou son représentant. Les décisions du jury sont irrévocables.

Article 5 :

Deux membres du jury de chaque entité passeront prendre des photos lors d'un unique passage qui aura lieu le mardi 7 juillet 2020

Article 6 :

La note attribuée sera déterminée selon le barème suivant :

- Richesse de la décoration florale : 50 points
- Aspect général naturel : 30 points
- Propreté et qualité : 20 points

NB : le jury apportera une attention particulière à la richesse des couleurs et des variétés sur la décoration florale. Attention : en cas d'absence de fleurissement, le jury ne pourra pas attribuer de note au candidat, sauf pour la catégorie "potagers".

Article 7 :

Le vainqueur de chaque catégorie ne peut être classé premier que deux années consécutives. Tous les candidats recevront un diplôme de participation et une récompense.

Article 8 :

Les membres du jury sont autorisés à prendre des photographies des fenêtres, balcons, terrasses, façades, jardins, villas, fermettes, fermes des candidats. Ces clichés ne seront utilisés que dans le cadre du « Festival Floral Comines Europe » ou à toutes fins de communication municipale. Les gagnants de chaque catégorie recevront une photographie de leur domicile.

Article 9 :

La participation à ce concours est entièrement gratuite et implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.

Article 10 :

Le bulletin de participation est à afficher sur le bord de la fenêtre du domicile.

Bulletin de participation

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

> **accepte, sans réserve, le règlement du concours**

> **participera au Festival Floral « Comines Europe » 2020 dans la catégorie suivante :**

Fermes, fermettes Jardins fleuris Façades, terrasses, balcons, fenêtres Villas Potagers

autorise les membres du jury à photographier son domicile et à utiliser les clichés dans les différents supports de communication municipale,

autorise les membres du jury à accéder au jardin des participants.

Fait à Comines, le

Signature :